

*Initiatives parlementaires*

peuvent leur permettre de réaliser des progrès durables aux niveaux économique et social.

C'est là l'objectif du gouvernement. Nous cherchons à instaurer l'autonomie gouvernementale au niveau des collectivités, et nous avons mis en place la stratégie canadienne pour le développement économique des autochtones qui permettra de fournir aux autochtones des moyens de gérer efficacement leurs entreprises, leurs institutions économiques, leur formation à l'emploi et leur perfectionnement professionnel. Nous avons également établi un programme pour aider les jeunes Indiens et Inuit à poursuivre des études postsecondaires.

Comme je l'ai dit au début de mes observations, le gouvernement n'est pas satisfait de la situation des autochtones dans le domaine de la santé, mais nous ne voulons pas non plus faire les choses à moitié en utilisant des méthodes et des approches qui ne visent pas à régler les problèmes fondamentaux ou ne permettent pas d'apporter des solutions à long terme. Nous avons pris l'engagement de travailler à briser une fois pour toutes le cycle de la pauvreté des autochtones, de leur incapacité de tirer profit des possibilités qui leur sont offertes et de la non-réalisation de leur potentiel humain. Et nous avons confiance de pouvoir y arriver. C'est là l'héritage que le présent gouvernement a l'intention de léguer aux jeunes autochtones et, de fait, à tous les autochtones.

**M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me laisser prendre la parole avant lui pour que je puisse retourner prendre part aux travaux du comité législatif.

Je suis vraiment très heureux de participer au débat sur cette motion d'importance vitale pour les Canadiens qui est libellée comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de prendre, en consultation avec les peuples autochtones, des initiatives spéciales permettant de répondre aux besoins pressants de la jeunesse autochtone sur les plans de l'emploi, de l'éducation et de la santé.

Dans quelle situation se trouvent donc les autochtones canadiens? À vrai dire, ils sont désavantagés sur le plan économique et cela est particulièrement vrai pour les jeunes. De plus, ils font l'objet de discrimination, ils sont en mauvaise santé, ils n'ont pas de bons services sociaux et ils sont isolés sur le plan culturel. Ils se considèrent donc comme des déshérités de la société.

Il importe d'accorder une attention particulière aux jeunes parce que les problèmes propres aux autochtones sont amplifiés dans leur cas. Ils se heurtent à des difficultés inouïes lorsqu'ils veulent finir leurs études, se trouver un emploi, prévenir les grossesses avant le mariage,

l'abus de l'alcool et des drogues, le suicide et les démêlés avec la justice ou chercher à régler ces problèmes.

Il n'y a pas si longtemps que le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'affaire Marshall a été publié. On a dit aux Canadiens que la discrimination envers les autochtones existait vraiment. C'est triste!

Il faut également porter une attention particulière aux jeunes autochtones parce que le taux de natalité est plus élevé chez les autochtones qu'il ne l'est chez les autres Canadiens. Ces jeunes constituent donc une tranche importante de la population autochtone. C'est pourquoi leurs besoins ne cessent de croître, et j'ajouterais en passant qu'ils sont véritablement urgents.

Il découle de tout ce que je viens de mentionner qu'on peut s'attendre à une montée des tensions familiales, sans même citer de nouvelles statistiques à l'appui, car l'équilibre de la famille sera évidemment ébranlé par le problème du suicide, si le chômage augmente et que la consommation d'alcool et de drogues s'accroît. Il faut absolument s'attaquer à ce problème et le faire en prenant des mesures, comme cela a été proposé dans la motion à l'étude.

Les trois aspects précis qu'englobe cette motion sont la santé, l'éducation et l'emploi. C'est un fait que la pauvreté, l'abus des drogues et de l'alcool, ainsi que l'isolement géographique peuvent contribuer à l'aggravation de n'importe quel problème de santé qu'un Canadien puisse avoir. Or, étant donné que les jeunes autochtones présentent une forte incidence de ces problèmes, ils les éprouvent donc avec une beaucoup plus grande acuité que les autres Canadiens.

Ils éprouvent par ailleurs de sérieux problèmes de nutrition. L'autre jour, mon collègue, le député de Nunaatsiaq, a révélé à la Chambre à quel point le prix des denrées alimentaires allait augmenter dans sa région du pays à cause de la TPS. Toute augmentation des prix restreint dans une certaine mesure l'accès aux denrées alimentaires et peut favoriser la malnutrition.

Une enquête effectuée récemment à l'Université de Toronto a révélé que les autochtones de deux réserves du nord de l'Ontario risquaient deux fois plus que les Canadiens ordinaires d'éprouver, par exemple, des difficultés de langage ou de manquer d'acuité auditive ou visuelle. Cette situation est imputable aux mauvaises conditions de vie, à l'insuffisance des traitements médicaux et à l'absence de médecins spécialisés.

À un certain moment, le gouvernement fédéral a accepté que les autochtones assument le contrôle des services de santé, mais cette solution n'a donné que des résultats partiels, étant donné que les autochtones ont